



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISE ORDINAIRE DU LUNDI 26 AOUT 2024 A 20H00 A LA HALLE DE GYMNASTIQUE

A la suite de la publication dans le Journal Officiel n° 29 du 22 août 2024, une assemblée bourgeoise a lieu ce jour, à la halle de gymnastique.

Personnes présentes : M. François STEULET ; Président, M. Charles CUTTAT, M. Jérôme STEULET.

Personne excusée : Mme Marie FEY

Nombre de personnes bourgeoises présentes : 5 (y compris la commission)

PROCES-VERBAL

Le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et informe de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Discuter et voter le procès-verbal de la dernière assemblée
- 2) Discuter et voter le renouvellement du droit de superficie de 30 ans pour la société de tir du Petit-Calibre de Rossemaison
- 3) Informations sur la journée des bourgeoisies du 14 septembre 2024
- 4) Informations sur les comptes 2023
- 5) Divers

1. Discuter et voter le procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de la dernière assemblée est accepté à l'unanimité.

2. Discuter et voter le renouvellement du droit de superficie de 30 ans pour la société de tir du Petit-Calibre de Rossemaison

Approuvé à l'unanimité.

3. Informations sur la journée des bourgeoisies du 14 septembre 2024

Informations données.

4. Informations sur les comptes 2023

Informations générales données qui n'appellent pas de commentaires particuliers.

5. Divers

Aucun divers.

Le Président remercie les personnes présentes et leur souhaite une belle soirée.

La séance est levée, il est 20h20.

AU NOM DE LA COMMISSION BOURGEOISE
Le Président et secrétaire :

François STEULET